

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 08 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le 08 avril à 19h 00, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Raynald MAGNIEN.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Raynald MAGNIEN, Président
Madame Marie-Agnès BOUCHAIN, Vice Présidente
Mesdames M.C DAGUET, B. BERNARD, N. ARTEL
Monsieur Pierre-Jean FREBY

ETAIENT ABSENTS :

Madame Michèle FRANÇAIS
Madame Francine FAUCHON
Madame Mireille GANIEZ

SECRETAIRE : Madame Marie-Agnès BOUCHAIN

Date de convocation : le 22 mars 2010

ORDRE DU JOUR

- Compte administratif 2009
- Compte de gestion 2009
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2010

- Questions diverses

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion du 12 novembre 2009, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'ajouter au présent ordre du jour les sujets suivants:

- Don au C.C.A.S
- Don aux Restos du Cœur

Compte tenu des précisions apportées par Monsieur le Président sur ces points ajoutés, à l'unanimité, le Conseil d'Administration accepte ces modifications apportées à l'ordre du jour.

1-2010 : COMPTE ADMINISTRATIF 2009

La commission administrative, réunie sous la présidence de Madame Marie Agnès BOUCHAIN, Vice-présidente délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par Monsieur Raynald MAGNIEN, Président du C.C.A.S. après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2009 le budget supplémentaire et les délibérations modificatives de l'exercice 2009;

A l'unanimité,

1°) lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif: lequel peut se résumer ainsi

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>Résultat exercice précédent</u>		
• Déficit		
• Excédent	14 066,96 €	
<u>Opération exercice 2009</u>		
• Mandats	8 433,07 €	
• Titres	7 682,32 €	
<u>Résultat à la clôture de l'exercice 2009</u>		
• Déficit		
• Excédent	13 316,21 €	

2°) - **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) - **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2-2010: COMPTE DE GESTION 2009

Le Comité du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Monsieur Raynald MAGNIEN, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2009 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et des recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2009,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

A l'unanimité,

➤ **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2009 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3-2010- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 13 316,21 €

Les membres du Conseil d'Administration :

➤ **DECIDENT**, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice -750,75 €

Résultats antérieurs reportés 14 066,96 €

Résultat à affecter 13 316,21 €

Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) 0,00 €

R 001 (excédent de financement) 0,00 €

Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement 0,00 €

Excédent de financement (1) 0,00 €

Besoin de financement F 0,00 €

AFFECTATION = C 13 316,21 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0,00 €

2) Report en fonctionnement R 002 13 316,21 €

4-2010- BUDGET PRIMITIF 2010

Après avoir pris connaissance de la proposition du budget primitif 2010 présentée par Monsieur Raynald MAGNIEN, Président, les membres du C.C.A.S :

A l'unanimité,

➤ **ACCEPTENT** le budget primitif 2010 dont les sections sont arrêtées comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 17 926,00 €

Recettes 17 926,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 6 476,00 €

Recettes 6 476,00 €

5-2010-Don au C.C.A.S.

Monsieur le Président fait part à l'Assemblée qu'un don a été effectué au bénéfice du C.C.A.S.

Il s'agit de :

➤ Association MINOS : don de 108,00 €

A l'unanimité, les membres du C.C.A.S :

➤ **ACCEPTENT** ce don

➤ **AUTORISENT** Monsieur le Président à émettre le titre de recette correspondant

6-2010- Don aux Restos du Cœur.

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil d'Administration d'une correspondance de Monsieur le Président de l'Association Départementale des Restos du Cœur d'Epinal qui sollicite une subvention de la part du C.C.A.S afin d'aider la délégation de Darney à financer le transport hebdomadaire des aliments d'Epinal à Darney

Monsieur le Président du C.C.A.S propose de verser la somme de 100 € à cette association.

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre : Madame N. ARTEL), les membres du C.C.A.S :

- **ACCEPTENT** de verser un don de 100 € à l'Association Départementale des Restos du Cœur à EPINAL afin d'en faire bénéficier la délégation de Darney.
- **AUTORISENT** Monsieur le Président du C.C.A.S à établir le mandat correspondant
- **PRECISENT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2010

Questions diverses :

Madame BERNARD propose aux membres du C.C.A.S d'organiser une chasse à l'œuf comme il se pratique dans d'autres communes au moment des fêtes de Pâques.

Plus de questions diverses.

La séance est levée à 20h00.